



PLAN STRATÉGIQUE

DOCUMENT OFFICIEL

POUR NOUS JOINDRE
ASCQ.ORG | SECRETARIAT@ASCQ.ORG

VISION

L'ASCQ veut être reconnue comme le plus important et le plus influent regroupement d'acteurs en sécurité civile au Québec.

MISSION

L'Association de sécurité civile du Québec a pour mission de servir ses membres en créant un réseau de contacts, en proposant des formations, en partageant de l'information, en valorisant l'expertise et en promouvant les bonnes pratiques dans les quatre dimensions de la sécurité civile au Québec. Forte de l'expertise de ses membres, l'Association exerce un rôle de leader et constitue un forum par excellence de la sécurité civile québécoise, dans une perspective d'accroissement de la résilience.

VALEURS

- La collaboration
- Le respect et l'intégrité
- L'excellence
- L'innovation

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Assurer un leadership visionnaire.
- Devenir une association encore plus performante et impliquée dans le milieu de la sécurité civile.
- Par sa vision, mettre tout en œuvre afin d'être une référence en matière de sécurité civile.
- Partager les bonnes pratiques.
- Atteindre une indépendance financière.
- Favoriser le réseautage et la collaboration entre les organisations publiques, parapubliques et privées, les associations ainsi que les organismes bénévoles.
- Faire évoluer la gouvernance et la capacité de réaliser des projets.

PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Afin de donner un sens, une direction et une signification à ses actions, l'ASCQ a entamé une réflexion stratégique lui permettant d'énoncer ses orientations, identifier ses priorités et définir ses objectifs. Issue des meilleures pratiques en sécurité civile et suite aux multiples leçons apprises dans le cadre des expériences vécues par les organisations lors de mesure d'urgence, cette démarche a permis de faire un examen approfondi de l'environnement de manière à identifier les forces en tant qu'agent de changement, préciser les défis et les menaces guettant l'association et de saisir les opportunités s'offrant à celle-ci.

L'analyse FFOM (FFOM signifie forces, faiblesses, opportunités et menaces – SWOT en anglais) est un outil d'analyse stratégique qui sert à développer des outils, des stratégies et des solutions durables en tirant profit de nos forces et des opportunités qui s'offrent à l'ASCQ pour minimiser les répercussions de ses faiblesses et mettre un frein aux menaces qui la guettent.

L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Forces

- L'engagement des membres de l'ASCQ.
- Le leadership visionnaire de la gouvernance.
- L'image positive qu'ont les associations et les organisations concernant le champ d'expertise de l'ASCQ.

Faiblesses

- La précarité financière.
- Les opérations courantes et le développement de l'ASCQ sont assurés par des bénévoles et une seule ressource permanente.
- Le manque de disponibilité des membres bénévoles du Conseil d'administration.
- L'épuisement des ressources humaines.

Opportunités

- La volonté des associations oeuvrant dans le milieu de la sécurité civile à collaborer avec l'ASCQ.
- Des expériences de mobilisation vécues par les organisations permettant de réviser et de bonifier l'offre de services de l'ASCQ.
- Besoins grandissants des organisations dans la préparation aux sinistres dû aux impacts des changements climatiques sur les organisations.
- La collaboration et l'appui du MSP dans les divers projets.

Menaces

- Une baisse du nombre de membership.
- Le désengagement des collaborateurs.

LES ENJEUX

Les axes stratégiques, les objectifs et les actions traduits dans la planification stratégique s'appuient sur une lecture rigoureuse de l'environnement, qui met en lumière les grands défis et enjeux relatifs à la réalisation quotidienne de la mission et à la concrétisation de la vision. La réponse que souhaite offrir l'ASCQ à l'ensemble de ses membres se doit de refléter son engagement. Au cours des cinq prochaines années, l'ASCQ poursuivra ses actions afin que sa vision se réalise. Deux enjeux prioritaires ont été identifiés dans le cadre de l'analyse de l'environnement et sont au cœur de cette démarche. Ces enjeux permettront de guider les actions afin d'assurer la pérennité de l'Association, le tout au bénéfice des citoyens et collectivités du Québec.

ENJEU 1 – Maintien des orientations organisationnelles Axe stratégique 1 – orientations organisationnelles

OBJECTIF

Assurer une saine gestion administrative de l'Association et poursuivre les dossiers en mettant en œuvre les actions stratégiques identifiées.

ACTIONS

- 1.1. Assurer une participation engagée des membres du Conseil d'administration de l'ASCQ afin de mettre en œuvre les actions du Plan stratégique 2022-2026.
- 1.2. Impliquer davantage les membres de l'Association dans la réalisation des différents projets.
- 1.3. Produire un rapport annuel.
- 1.4. Assurer le respect du code d'éthique.
- 1.5. Assurer le suivi du plan stratégique.
- 1.6. Assurer le suivi financier et effectuer des prévisions budgétaires réalistes afin de mettre en valeur les sources de revenus possibles.
- 1.7. Assurer des communications efficaces et en assurer la diffusion régulière par le biais des réseaux sociaux.

INDICATEURS

- Tenir des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif.
- Faire un état d'avancement des dossiers périodiquement.
- Réaliser les actions identifiées.
- Présenter un rapport annuel à l'AGA.



ENJEU 2 – Assurer le développement organisationnel

Axe stratégique 2 – DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

OBJECTIF

Faire évoluer l'Association par la mise en œuvre des actions stratégiques identifiées.

ACTIONS

- 2.1. Créer une nouvelle image corporative.
- 2.2. Assurer la convivialité du site Web et la disponibilité des outils aux membres.
- 2.3. Augmenter les adhésions par une stratégie d'approche avec les municipalités du Québec et les organismes de bénévoles.
- 2.4. Convenir d'une entente de contribution financière avec des organisations afin de mettre en place une équipe permanente pour assurer la continuité des opérations de l'Association et son développement.
- 2.5. Développer une collaboration active et optimale avec le MSP et participer aux divers comités sous leur gouverne.
- 2.6. Développer des ententes de collaboration entre les associations qui ont des intérêts communs à promouvoir, à développer et à améliorer la gestion de la sécurité civile au Québec dans l'intérêt de leurs membres respectifs et au bénéfice de la collectivité québécoise.
- 2.7. Développer et offrir différentes activités aux membres de l'ASCQ et aux membres des associations avec lesquelles une entente de collaboration a été établie (séminaire, colloque, ateliers, webinaires, conférences, etc.) dans le but de rentabiliser l'Association.
- 2.8. Poursuivre les efforts déployés pour soutenir les organismes de bénévoles par la mise en place du Rendez-vous bénévole.
- 2.9. Promouvoir et développer le programme de certification auprès de la communauté de la sécurité civile et améliorer sa mise en œuvre.
- 2.10. Promouvoir la communauté de pratique et la plateforme de réseautage ainsi que la mise en place de comités basés sur les besoins du milieu.
- 2.11. Développer des outils et partager les bonnes pratiques.
- 2.12. Faire reconnaître les différents acteurs s'étant illustrés dans le domaine de la sécurité civile avec la mise en place d'un comité et l'attribution d'un prix honorifique annuel.

INDICATEURS

- Tenir des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif.
- Faire un état d'avancement des dossiers périodiquement.
- Réaliser les actions identifiées.
- Augmenter les revenus de l'Association.

Rédigé par Sonia Béland, présidente de l'ASCQ, le 1^e décembre 2021

Présenté au CE pour recommandation au CA le 15 décembre 2021

Présenté au CA pour adoption le 15 décembre 2021

Adopté le 15 décembre 2021

Nouvelle mise en page le 23 mars 2023

